



**DGDDL**

*Tutelle de l'Etat sur les Collectivités Territoriales,  
un acteur clé du développement local.*

Immeuble Pérignon, entre l'Assemblée Nationale et le collège Notre Dame du Plateau

(+225) 27 20 21 37 50 / (+225) 27 20 21 96 20 (+225) 27 20 21 27 79

[www.dgddl.gouv.ci](http://www.dgddl.gouv.ci) [facebook.com/dgddl.2022](https://facebook.com/dgddl.2022) BPV 266 Abidjan

**DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**



S.E.M. Alassane Ouattara  
Président de la République de Côte d'Ivoire



Général de Corps d'Armée **VAGONDO DIOMANDE**  
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité



Dr. Fidel A. YAPI  
Directeur Général de la Décentralisation

## LES GRANDES REFORMES INSTITUTIONNELLES

Instauration des conférences budgétaires en vue du respect du calendrier de programmation et de budgétisation des Collectivités Territoriales ;

Révision de tous les textes législatifs et réglementaires pour les adapter aux nouvelles réalités ;

Renforcement de la décentralisation financière avec l'introduction de nouveaux outils de collecte de ressources propres des Collectivités Territoriales ;

Renforcement des capacités des élus, des personnels des Collectivités Territoriales et des agents de l'Etat impliqués dans le processus de décentralisation à travers la création d'une structure de formation ;

Mise à la norme ISO 37101 des Collectivités Territoriales Ivoiriennes ;

Création de la Fonction Publique Territoriale à l'effet de garantir les intérêts des fonctionnaires ainsi que la précision des conditions d'emploi et de déroulement des carrières des agents des Collectivités Territoriales ;

Elaboration d'une loi portant statut de l'élu local qui donne désormais à l'élu local les moyens juridiques, administratifs et financiers ainsi que la protection nécessaire pour assurer sa mission ;

Mise en place d'un Système de Gestion Intégrée des Données et Archivage Numérique des Collectivités Territoires Ivoiriennes (SYGIDAN-CTI).

## PRESENTATION DE LA DGDDL

Les missions et l'organisation de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local sont déterminés par le décret N°2021-452 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère en charge de la décentralisation.

Elle est chargée :

- d'organiser et d'assurer l'exercice des attributions de tutelle de l'Etat sur les Collectivités Territoriales et les Districts Autonomes ;
- de coordonner les appuis techniques et financiers aux Collectivités Territoriales et aux Districts Autonomes ;
- d'assurer le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes ;
- d'effectuer des inspections et des contrôles des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes en liaison avec l'Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire ;
- d'assurer le suivi-évaluation du transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales et aux Districts Autonomes ;
- d'assister et d'encadrer les Collectivités Territoriales et les Districts Autonomes dans les domaines de l'aménagement, de l'équipement et du développement local ;
- d'apporter un appui aux activités des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes en matière de coopération décentralisée.

La Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local est dirigée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint.

## QUELQUES ACTIVITES...



### COOPERATION : POURSUITE DU PROJET COSAY DANS LES COMMUNES D'ABOBO ET DE YOPOUGON

La pérennisation de la méthodologie COSAY dans les Communes d'Abobo et Yopougon a fait l'objet d'un atelier le mercredi 24 août dernier dans les locaux de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), à Abidjan.



### LES DGA DES REGIONS ET SG DES COMMUNES MIS EN MISSION

Le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local Dr. Fidel YAPI invite les Directeurs Généraux d'Administration des Régions et Secrétaires Généraux des Communes à être plus des "managers" que de simples administratifs.



### GOVERNANCE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES LE PERSONNEL D'ENCADREMENT S'APPROPRIE LE NOUVEAU LOGICIEL (SYGIDAN)

Renforcement des capacités du personnel d'encadrement des Collectivités Territoriales à l'usage du nouveau logiciel, le SYGIDAN CTI (Système de Gestion Intégrée des données d'Archivage Numérique des Collectivités Territoriales Ivoiriennes)



### FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION LE DIRECTEUR GENERAL ELU PRESIDENT DU RIAFCO

Le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) Dr Fidel YAPI a été élu Président du Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités (RIAFCO) le 18 mai 2022 au dernier sommet d'AFRICITES tenu au Kenya.



### ATELIER DE PRESENTATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE D'ETAT CIVIL ET SON RAPPORT D'ANALYSE

L'annuaire statistique de l'état civil produit par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) est un outil d'évaluation du système d'état civil de la Côte d'Ivoire. Il regroupe les statistiques des principaux faits d'état civil, à savoir les naissances, les mariages, les divorces et les décès.



### AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE LOCALE LE MINISTRE RENCONTRE LES ELUS

Face aux nombreux dysfonctionnements constatés dans la gestion des Collectivités Territoriales, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général Vagondo Diomandé a expliqué, le jeudi 02 juin 2022, à Abidjan, à l'ensemble des élus locaux du pays, sa détermination à faire appliquer les règles.



### VERS LA MODERNISATION DE LA COLLECTE DES RECETTES PROPRES DES COMMUNES AVEC LE PROJET PAMREC

Le Comité de pilotage du Projet pilote d'Appui à la Mobilisation des Revenus propres des Communes de Côte d'Ivoire (PAMREC) a tenu sa première réunion le jeudi 25 août 2022 dans les locaux de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) à Abidjan Plateau.



### COLLECTIVITES TERRITORIALES C'EST REPARTI AVEC LES CONFERENCES BUDGETAIRES

La deuxième édition des conférences budgétaires des entités territoriales décentralisées a été lancée le mardi 13 septembre 2022 à Abidjan par le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL). Son but principal est de s'assurer que les budgets respectent les dispositions légales et réglementaires établies.



### LA COOPERATION DECENTRALISEE SE FORMALISE

Une nouvelle dynamique vient d'être impulsée à la réforme des Collectivités Territoriales. Créé par décret n° 2013-487 du 11 juillet 2013 portant institution, organisation et fonctionnement, le Comité National de la Coopération Décentralisée est composé de sept membres. Il a pour rôle d'examiner les demandes de coopération d'une Collectivité Territoriale ivoirienne à une Collectivité Territoriale étrangère, et vis versa.



### RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Le projet d'appui au développement économique et écologique des territoires ruraux (ECOTER) a pris un sérieux plomb dans l'aile depuis son démarrage en novembre 2010. Au terme d'une réunion bilan jeudi 1er Septembre 2022 à son cabinet, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo DIOMANDE a invité les acteurs à plus d'implication et une simplification des procédures d'exécution du projet.